



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°08-11

L'an deux mille huit,
Le 12 février, à Metz

La réunion du 6 février 2008 n'a pas obtenu le quorum.



Date de convocation	7 février 2008
Nombre de délégués :	
+ Titulaires et suppléants	70 dont 35 titulaires
+ Présents	3
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Jacques JEANTEUR, M. Jacky NICOLAS et Daniel BEGUIN.

Objet de la délibération :

Compte administratif 2007

Monsieur Jacques Jeanteur cède la présidence de la séance pour le vote du compte administratif et quitte la salle de réunion.

Le Comité Syndical de l'EPAMA, à l'unanimité (moins une non participation au vote), après avoir entendu l'exposé du Président de séance et après rappel de la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2006 au budget 2007, constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent de clôture de 77 277,71 € en section de fonctionnement
- Et un déficit de clôture de 957 996,96 € en section d'investissement,

Approuve le compte administratif pour l'exercice 2007.

Le Président,

Jacques JEANTEUR